

Note de service

DESTINATAIRES : Aux gestionnaires et membres du personnel en soins infirmiers du Centre de réadaptation en dépendance (CRD)

EXPÉDITEUR : Amélie Roy, conseillère cadre spécialisé en soins infirmiers volet santé mentale et dépendance

Annie Rouleau, conseillère en soins infirmiers volet dépendance

DATE : 2024-02-06

OBJET : **Nouveau formulaire** : CLI- 60673 Administration de buprénorphine injectable à libération prolongée (Sublocade^{MC})

Bonjour,

Veuillez prendre note qu'à compter du 6 février 2024 un nouveau formulaire pour l'administration de la buprénorphine injectable à libération prolongée sera disponible au CISSS de la Montérégie-Ouest.

La création de cet outil est inspiré du [Guide d'utilisation de la buprénorphine injectable à libération prolongée \(BILP\) \(Sublocade^{MC}\) dans le cadre d'un traitement par agonistes opioïdes \(TAO\)](#) créé par l'Équipe de soutien clinique et organisationnel en dépendance et itinérance (ESCODI). Il vise donc l'atteinte de meilleures pratiques en dépendance et à harmoniser la prestation des soins.

Vous trouverez le formulaire CLI-60673 *Administration de buprénorphine injectable à libération prolongée (Sublocade^{MC})* dans l'intranet du CISSSMO, dans la section *Nos publications et documents*.

Une capsule vidéo des [Étapes de l'injection de buprénorphine injectable à libération prolongée \(BILP\)](#) produite par l'ESCODI est disponible en ligne. De plus, une certification d'une durée de 60 minutes portant sur l'administration du [Sublocade^{MC}](#) est fortement recommandée pour les infirmières et obligatoire pour les médecins prescripteurs.

L'information associée à l'introduction de ce formulaire sera faite au courant du mois de février auprès du personnel infirmier des services spécialisés en dépendance.

À la suite de l'implantation du formulaire CLI-60673 *Administration de buprénorphine injectable à libération prolongée (Sublocade^{MC})*, celui-ci pourra être utilisé pour documenter l'administration de cette médication.

Les gestionnaires sont responsables de bien diffuser l'information à leurs équipes. La conseillère en soins infirmiers volet dépendance sera disponible pour soutenir celles-ci.

Merci de votre collaboration

AR, AR